

Aide supplémentaire en agroenvironnement et appui à la transition agroécologique

DEMANDE

Dans un contexte de crise climatique, la relève agricole du Québec demande le maintien et la bonification des programmes d'adaptation aux changements climatiques afin qu'ils représentent les réalités difficiles des jeunes entrepreneurs agricoles et les soutiennent face à l'augmentation de la pression collective.

Cette demande regroupe deux demandes formulées lors du congrès de la FRAQ en 2023.

COÛT ESTIMÉ

100 M\$ supplémentaires dans les mesures et les programmes environnementaux

PALIER RESPONSABLE

Fédéral et provincial

ENJEUX

Beaucoup de pressions et d'attentes sociétales s'exercent sur les pratiques des agriculteurs: le prélèvement de l'eau, les pesticides, les gaz à effet de serre (GES), les milieux humides, les bandes riveraines, les autorisations environnementales, les déjections animales, etc. Le bien-être animal s'ajoute également aux enjeux environnementaux : stabulation libre, équipements et manipulation, espace, logements aménagés, environnement enrichi, etc.

Bien que nécessaires et souhaitables, ces changements de pratiques représentent des coûts importants, notamment pour la relève qui manque déjà de liquidité pour réaliser des investissements dans leur entreprise.

De plus, au-delà des pressions exercées par la population, les agriculteurs subissent de plein fouet les impacts des changements climatiques. Que ce soient les événements de sécheresses qui se répètent depuis les 10 dernières années ou encore la saison 2023 qui fut catastrophique avec des niveaux records d'indemnisation par les programmes parfois inadaptés de la FADQ, les agriculteurs font face à un climat qui les force à revoir leurs pratiques.

Les membres de la relève font partie des générations fortement sensibilisées aux enjeux environnementaux et cherchent à réduire l'impact environnemental de leur entreprise.

Aide supplémentaire en agroenvironnement et appui à la transition agroécologique

ENJEUX [SUITE]

Que ce soit par l'utilisation d'énergies renouvelables, l'entretien de la qualité des sols, la protection de la biodiversité et de l'eau potable, l'utilisation raisonnée des intrants chimiques, ils cherchent à assurer une pérennité de leur mode de vie. L'amélioration de leur empreinte environnementale ne doit cependant pas se faire à n'importe quel prix, ces efforts doivent être soutenus.

Les efforts de l'ensemble des acteurs de la chaîne se multiplient afin d'améliorer les pratiques environnementales. Ainsi, afin de répondre aux enjeux d'avenir liés à l'environnement, davantage d'aides sont nécessaires pour la future génération. Le 19 juin 2023, il a été annoncé que les investissements des secteurs de la production et de la transformation alimentaire sont passés de 1,5 milliard de dollars par année, de 2016 à 2018, à 2,3 milliards de dollars par année, de 2019 à 2022, une progression de 66 %.

Malheureusement, la situation financière et les conditions d'établissement de la relève sont de plus en plus difficiles. Dans le contexte inflationniste actuel, le coût des investissements pour amoindrir l'impact écologique est en forte croissance. L'augmentation des taux d'intérêt, l'augmentation de la valeur des terres ou encore le prix élevé des équipements ajoutent une pression supplémentaire sur la situation des entreprises de la relève.

Même si beaucoup d'espoir est donc placé entre les mains de la relève, leur fragilité financière ne permet pas de mettre en place les mêmes investissements que des agriculteurs qui sont établis depuis de nombreuses années. Il lui est donc beaucoup plus difficile de faire face aux changements climatiques qui réduisent significativement les rendements historiques de la province tout en offrant des produits qui correspondent aux demandes des consommateurs en ce qui a trait aux normes environnementales et aux impacts sur la biodiversité.

Bien que les investissements des secteurs de la production et de la transformation alimentaire aient progressé de 66% passant de 1,5 milliard en 2016 à 2,3 milliards de dollars en 2022, la majorité de ces sommes ont été versées pour accroître la capacité de production et leur productivité.



Aide supplémentaire en agroenvironnement et appui à la transition agroécologique

RÉSUMÉ DE LA DEMANDE

La relève demande aux paliers gouvernementaux de mettre en places plusieurs mesures.

Au gouvernement provincial

D'abord, la relève demande la création d'un nouveau programme de transition écologique ou l'intégration à un programme déjà existant d'un élément ayant pour objectif l'investissement dans des infrastructures de production d'énergie renouvelable avec un incitatif direct pour la relève.

Ensuite, elle demande de retirer le critère de formation académique pour permettre l'admissibilité de tous les agriculteurs de la relève aux programmes environnementaux et ainsi mieux répondre aux demandes des consommateurs.

Elle demande aussi que soit abaissé le seuil minimal d'admissibilité de l'aide financière demandée à 1000\$ de dépenses au moment du dépôt de la demande.

La relève demande que soient augmenter les montants maximums de remboursement pour la relève dans les programmes du MAPAQ et de la FADQ.

Et finalement, que le programme d'assurance récolte soit révisé pour être mieux adapté face aux changements climatiques en offrant de meilleures franchises, en prenant en compte des modèles d'affaires variés, en révisant les zones assurables et les dates de semis pour que les dédommagements couvrent les pertes réelles des agriculteurs.

Au gouvernement Fédéral

La relève demande les budgets octroyés à la plantation de terres agricoles dans certaines régions soient aussi éligibles pour tout projet d'énergies vertes dans le domaine agricole ainsi que les pratiques culturales captant les GES.

